



Assemblée générale

Distr. limitée
8 mai 2001
Français
Original: anglais

**Cinquante-cinquième session
Cinquième Commission**

Point 116 de l'ordre du jour

**Examen de l'efficacité du fonctionnement administratif
et financier de l'Organisation des Nations Unies**

**Projet de décision présenté par le Vice-Président à l'issue
de consultations officieuses**

Rapport du Bureau des services de contrôle interne

L'Assemblée générale :

a) Prend note du rapport du Bureau des services de contrôle interne sur l'inspection du regroupement des services d'appui technique au sein du Département des affaires de l'Assemblée générale et des services de conférence¹;

b) Réaffirme qu'elle examinera les rapports du Bureau des services de contrôle interne au titre des points pertinents de son ordre du jour, conformément aux dispositions de la Charte des Nations Unies et du règlement intérieur de l'Assemblée générale prévues à cet effet.

¹ A/55/803.